



Unité – Egalité – paix  
سلام – مساواة – وحدة

**Mission Permanente De la République de Djibouti  
Auprès de L'office des Nations Unies  
Et des autres Organisations Internationales à Genève**

الدم بعوثية الدانامه لجمهورية جيبوتي  
لدى مكتب الأمم المتحدة  
والمنظمات الدولية الأخرى  
سويد سرا-جنيف

*A vérifier au prononcé*

**DECLARATION DE M. ABBAS DAHER DJAMA  
MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DE DJIBOUTI  
A L'OCCASION DE LA SESSION SPECIALE SUR L'IMPACT DE LA  
CRISE FINANCIERE ET ECONOMIQUE SUR LA REALISATION  
UNIVERSELLE ET EFFECTIVE DES DROITS DE L'HOMME**

*DIXIEME SESSION SPECIALE  
DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME*

GENEVE

20 FEVRIER 2009

## **Monsieur le Président,**

Nous nous réjouissons de la tenue de cette session spéciale relative à l'impact de la crise financière et économique sur la réalisation universelle et la jouissance effective des droits de l'homme. Elle constitue la deuxième session spéciale sur une question thématique et illustre la volonté des membres du conseil de répondre de manière concertée et adaptée aux situations de crise afin de promouvoir une coopération internationale accrue.

Nous tenons à remercier le Brésil et l'Égypte pour l'avoir initiée et avoir conduit des consultations intenses sur le projet de résolution à l'examen d'aujourd'hui.

Cette crise financière intervient dans un contexte d'extrême fragilité des marchés déjà secoués par une double crise énergétique et alimentaire qui a provoqué de nombreuses manifestations dans de nombreux coins du monde.

La crise financière actuelle, à la fois soudaine et brutale, est sans commune mesure tant par son ampleur que par la grande incertitude qu'elle engendre. Cette crise a permis, si besoin était, de prendre conscience de l'étroitesse et de l'interdépendance des économies mondiales dont l'onde de choc frappe durement l'Afrique, continent réputé plus fragile et plus démuné que les autres.

Les premières réactions concernant l'impact de cette crise sur le système financier africain tendaient principalement vers une minoration de ses effets du fait de la faible intégration des systèmes bancaires africains au système financier mondial.

Or, force est de constater qu'il n'en ait rien. Ses effets se sont fait ressentir dans de nombreux domaines clés, comme le commerce extérieur, les taux de changes, l'investissement direct étranger ou bien encore le risque de diminution de l'aide au développement.

Les chefs d'État, se sont inquiétés du fait que la crise financière fasse subir une grave érosion aux gains obtenus par l'Afrique ces dernières années. La capacité des gouvernements à engager des dépenses pour protéger les couches les plus vulnérables sera considérablement réduite et par conséquent ralentira de manière inquiétante les progrès en vue de la réalisation des objectifs du millénaire.

Ces objectifs, déjà mal en point avant la crise, risque donc d'être une « victime collatérale » des politiques d'austérité mises en place par les pays occidentaux avec pour conséquence une diminution significative des droits les plus élémentaires comme l'accès au soin, à l'éducation, à un logement décent et à des conditions de vie acceptables.

C'est précisément lors des moments de grande incertitude comme celui que l'on vit actuellement, que l'Afrique a besoin d'un signal fort de la part des pays développés afin d'une part, de garantir leurs engagements d'allouer 0,7% de leur PIB au titre de l'aide publique au développement et d'autre part de poursuivre leurs efforts vers une aide plus conséquente et plus efficace.

En outre, à des fins d'une plus grande stabilité de l'économie mondiale, il nous apparaît comme primordiale de saisir cette opportunité pour repenser totalement l'architecture financière mondiale afin qu'elle soit d'avantage basée sur une plus grande transparence et clarté mais aussi un meilleur contrôle du système financier global garanti par des institutions indépendantes.

A cet égard, nous accueillons favorablement la décision de l'Assemblée Générale de tenir une conférence de haut niveau sur la crise économique et financière mondiale et son impact sur le développement en juin prochain et recommandons que la Haute Commissaire aux droits de l'homme y participe activement et soumette à cette occasion des recommandations sur la base des délibérations d'aujourd'hui.

De même, il est particulièrement opportun que les rapporteurs spéciaux concernés fassent un examen approfondi de l'impact de la crise sur la jouissance des droits économiques, sociaux et culturels et formulent des recommandations utiles à ce sujet qu'ils incorporeraient dans les rapports qu'ils présenteront au Conseil des Droits de l'Homme.

La pertinence des analyses fournies et la qualité des recommandations proposées seront cruciales pour l'élaboration des solutions adéquates qui engagent et mobilisent l'ensemble des acteurs concernés. Elles devront être examinées avec la plus grande attention car elles relèvent de notre responsabilité face à l'avenir.

**Merci Monsieur le Président.**